

MOULIN des MASSONS
COMPTE-RENDU RÉUNION DE BUREAU
Mardi 13 janvier 2026

Présents : Élise Barou, Joëlle Épinat, Annie Fortat, André Laurent, Martine Murat, Jean-Paul et Michelle Palmier, Jean-Yves Peyron, Frédéric Peyron, Janine Tissot.

Absente : Monique Deschamps démissionnaire

Lieu de réunion : Moulin des Massons

Prochaine réunion de bureau : lundi 16 février à 17h au Moulin.

Prochaine Assemblée Générale : samedi 28 février 2026

1 – APPROBATION COMPTE-RENDU BUREAU du 10 décembre 2025 :

Le bureau approuve ce compte-rendu - qui en conséquence devient procès-verbal - envoyé par mail au bureau et mis en ligne sur l'Intranet.

2 – Point de situation du président :

2.1 – RH : Une réunion entre le Président et Magali aura lieu prochainement.

2.2 – Fréquentation 2025 : Le président s'interroge sur la distorsion existante entre le chiffre d'affaires de la Fête du Pain 2025 et la faible fréquentation (70 personnes) enregistrée pour cette manifestation.

2.3 – Recrutement de candidat – Service civique :

La recherche sur ce dispositif est enclenchée ; elle sera reprise dans les prochaines semaines.

2.4 – Production annuelle d'huiles toutes productions confondues (chiffres fournis par Pierre-Yves) :

2024 : 7 305 litres

2025 : 6 759 litres

2.5 – Embauche saisonnier 2026 :

Le Bureau retient le principe d'une seule embauche pour 6 mois, compte tenu des contraintes budgétaires.

2.6 – Rencontre du Bureau avec les salariés (demande des salariés) :

Le Bureau fixe cette rencontre au 22 janvier 2026 14h30 au Moulin.

3 – POINT FINANCIER par la trésorière :

3.1 - Chiffre d'affaires année 2025 +0.76% / année 2024.

CA huiles : +3.60% / 2024

CA visites-entrées : +8.10% / 2024

Le résultat année 2025 calculé à partir du total des charges / total des recettes devrait être déficitaire d'environ 19.000€, selon l'estimation de la trésorière.

Le résultat réel sera ajusté dans les prochaines semaines après état des stocks et traitement par le cabinet comptable Axens.

3.2 – Chiffre d'affaires huiles année 2025 : 59 529€TTC / 55 187€TTC en 2024 (+ 10%)

3.3 - Devis Axens pour saisie des opérations comptables :

2.000€/an. Le bureau donne un accord de principe sur ce point afin d'alléger la charge du poste trésorier.

4 - COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS

4.1 – Commission Communication (référente Janine)

Réunion Communication à fixer.

Composition de la commission : André, Jean-Yves, Janine, Magali

4.10 – Dépliant et questionnaire-jeu à faire rééditer dans les prochaines semaines par Lucky Imprimerie avec les modifications suivantes :

Pour le dépliant modifier zones vacances et âge enfant.

Pour le questionnaire-jeu enlever référence au cadeau.

Prévoir une quantité couvrant plusieurs exercices pour un meilleur rapport quantité/coût.

4.11 – Recruter des bénévoles :

Communication à partir du réseau Illiwap à développer auprès des communes environnantes (Sauvain, Chalmazel, Champdieu...)

Pour cela, contact sera pris par Magali auprès de ces communes pour insertion sur leur site Illiwap d'un message d'appel à bénévolat pour le Moulin des Massons. Ce message est à rédiger.

4.12 – Faire venir le public - Développer la communication via les réseaux sociaux.

4.2 – Commission Animations du 13 janvier 2026 (référent Fred) :

- Consulter le compte rendu de la commission du 13 janvier en ligne.

.

4.3 – Ouverture / lancement saison 2026 :

- Séance ménage par bénévoles : vendredi 6 février après-midi
- Démarrage ouverture saison : samedi 7 février à 10h (avec café/brioche)

Compte rendu réunion de bureau - Moulin des Massons 13 janvier 2026

5 – QUESTIONS DIVERSES :

5.1 – Vente par correspondance (VPC) :

Sur sa demande Pierre-Yves intervient auprès du Bureau en cours de réunion pour présenter l'intérêt de la VPC pour le Moulin.

Le Bureau se déclare favorable sur le principe mais sursoit avant de prendre sa décision sachant qu'il convient :

- De conserver les revendeurs actuels,
- D'évaluer l'impact de la logistique VPC sur les charges de travail du personnel
- De connaître le coût du logiciel de VPC à intégrer dans notre site Internet
- D'investiguer pour trouver des partenaires spécialisés en VPC (Fred s'en charge)

En marge de cette question, **le Bureau rappelle les priorités du Moulin des Massons :**

- Développer la fréquentation – cœur de métier de notre écomusée -
- Attirer de nouveaux bénévoles venant des communes voisines

5.2 – Invitation du Moulin AG de Gergovia vendredi 16 janvier 2026 :

Jean-Yves et Janine représenteront le Moulin

5.5 – Magazine Loire Altitude :

Le bureau valide une quantité de 100 ex.

5.6 – Tarifs achat cerneaux noix aux particuliers :

Le Bureau décide de porter ce tarif à 5.50€ (en 2025 : 5.00€)

5.7 – Tarifs d'achat des noix / noisettes :

Choix de commande au tarif 6.50/kg pour la noix qualité standard.

Noisettes 500kg commandés à Koki (récolte 2024) au tarif intéressant de 10.80€/kg

5.8 – Tarifs de vente huiles noisette / noix au 01/01/26 :

Compte rendu réunion de bureau - Moulin des Massons 13 janvier 2026

- noisette : 18.90€TTC : ½ litre ; 12€TTC : ¼ litre ; mignonnette : 4.20€TTC

- noix : 15.90€TTC : ½ litre ; 9.30€TTC : ¼ litre ; mignonnette : 3.70€TTC

5.9 – Dotation de lots pour Loto écoles et concours de belote :

Le Bureau retient le principe d'accorder pour chaque demande venant de notre circonscription une entrée-visite-famille sachant que cela vaut promotion du Moulin et achat en boutique par les visiteurs concernés.

5.10 – Salon Labels et Saveurs au Parc des Expositions à St Etienne du 27 au 29 mars 2026 :

Le Moulin est relancé pour y participer - coût du stand : 315€.

La décision du Bureau est mise en suspens.

Il reste à savoir si le stand doit être vidé chaque soir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La Secrétaire : Janine Tissot

Le Président : André Laurent